

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU VENDREDI 12 JUIN 2026

Nombre de Membres : Afférents au Conseil Municipal : 15 / En exercice : 15 / Ayant pris part à la délibération ou représentés : 14

Date de la convocation : 05 juin 2026 / Date d'affichage : 05 juin 2026

L'an deux mil vingt-cinq, le vendredi douze juin à vingt heures, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, dans le lieu habituel de ses séances et sous la présidence de Monsieur François PARIS, Maire sortant.

Présents : M. François PARIS, Mme. Mélina ISOUX MABBOUX, M. Luc BOTTOLLIER-LEMALLAZ, Mme. Claire TRONCHET, M. Thibault PUGNAT, Mme. François MABBOUX, M. Jacques ZIRNHELT, Mme. Sandrine BALMAND, M. Fabrice DEVERLY, Mme. Nicole BARRIERA, M. Romain PICCAMIGLIO, Mme. Odile BIJASSON, M. Jérémie BOTTOLLIER-CURTET, Mme. Lydie PETIT-JEAN GENAZ, M. Raphaël MABBOUX.

Absent(es) excusé(es) : M. Raphaël MABBOUX.

Absent(es) excusé(es) et représenté(es) : M. Thibault PUGNAT (pouvoir donné à Monsieur le maire)

Secrétaire de séance : M. Jérémie BOTTOLLIER-CURTET

Délibération du Conseil Municipal n°2026-058

EAU

- Mise à jour de la redevance d'eau pour le rôle 2026/2027
- Mise à jour de la tarification de la location de compteurs pour le rôle 2026/2027

Monsieur le maire suspend la séance afin de présenter les projections détaillées liées aux futurs travaux à réaliser sur le réseau d'eau potable communal à 21h18. La séance reprend à 21h56

Monsieur Luc BOTTOLLIER-LEMALLAZ, adjoint au Maire, propose de fixer les tarifs suivants pour le rôle d'eau 2026/2027 :

⇒ REDEVANCE EAU (Montants hors taxes)

EAU	A partir du 1/07/2023	A partir du 1/07/2024	A partir du 1/07/2025	A partir du 1/07/2026
Partie fixe €	68	68	68	73
0 à 35 m ³ €/m ³	3	3	3	3.24
35 à 120 m ³ €/m ³	0.25	0.25	0.25	0.27
>120 m ³ €/m ³	1.2	1.2	1.2	1.3

Tarifs en euros hors taxes

⇒ LOCATION DE COMPTEURS (Montants hors taxes)

	A partir du 1/07/2023	A partir du 1/07/2024	A partir du 1/07/2025	A partir du 1/07/2026
Compteur ø 15 mm :	7.35	7.35	8.45	8.60
Compteur ø 20 mm :	8.30	8.30	9.55	9.74
Compteur ø 25 mm :	18.39	18.39	21.15	21.57
Compteur ø 30 mm :	19.12	19.12	22.00	22.44
Compteur ø 40 mm :	31.20	31.20	35.90	36.62
Compteur ø 50 mm :	40.14	40.14	46.15	47.07

Tarifs en euros hors taxes

Les ouvertures ou fermetures de compteur d'eau sont facturées forfaitairement au tarif de 41 € HT par opération.

En cas de non-paiement de la redevance d'eau :

- La réouverture d'un compteur suite à la mise en place de la limitation de débit sera alors facturée forfaitairement au tarif de 100 € HT,
- Dès le premier envoi recommandé, des frais administratifs seront facturés au tarif de 40 € HT.

Il est précisé que **ces tarifs sont applicables à partir du 01/07/2026**

Le Conseil Municipal, son adjoint au Maire entendu, après en avoir délibéré à l'unanimité des présents,

APPROUVE la périodicité et les tarifs présentés ci-dessus.

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.

Fait et délibéré en Mairie, les jour,
mois et an que dessus.
Au registre sont les signatures.
Certifié exécutoire.

Télétransmis en Sous-préfecture le :
Affiché le :

17 JUIN 2026

17 JUIN 2026

Fait à CORDON, le 15 juin 2026
Le Maire



Le Secrétaire de Séance,

M. François PARIS

M. Jérémie BOTTOLLIER-CURTET